

# Modalités d'accueil au sein de l'école René Guy Cadou

## A partir du 1<sup>er</sup> septembre 2020



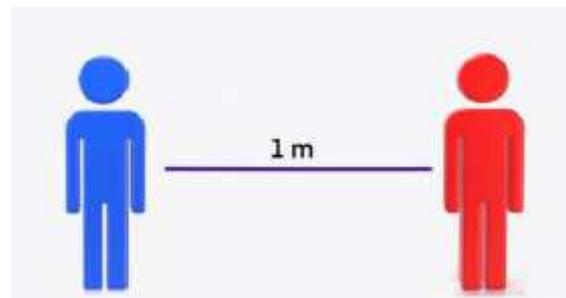
### Généralités

Cette décision comme celles qui suivent sont valables jusqu'à la fin de l'année scolaire, sauf nouvelle annonce gouvernementale. L'ensemble des élèves, de la TPS au CM2, sera accueilli en classe sur les quatre jours de la semaine.



### Avant et après la journée de classe

Les parents doivent avoir évoqué les gestes barrières et le maintien de la distanciation physique avec leurs enfants.



Nous demandons aux parents de veiller à faire passer leurs enfants aux toilettes avant l'arrivée à l'école et de vérifier leur température. En cas de symptôme ou de fièvre (38°C ou plus), les enfants ne doivent pas se rendre à l'école.

Les parents doivent assurer le lavage des mains de leurs enfants lors du retour à la maison, à la fin de la journée scolaire.



### Entrées et sorties des classes

Les entrées et sorties de l'école sont modifiées pour éviter les regroupements de parents et d'enfants. Les parents doivent déposer leurs enfants auprès du portail correspondant à leur classe. Nous leur demandons de respecter les horaires indiqués en veillant à ne pas déposer leurs enfants avant l'heure prévue. Vous trouverez en pages 3 et 4 les plans des entrées et des sorties.

Particularités de l'école maternelle :

- Pour les classes de TPS/PS et PS/MS, un parent par famille est autorisé à entrer dans le bâtiment de l'école maternelle.
- Pour les classes de MS/GS et GS, un parent par famille est autorisé entrer sur la cour de l'école maternelle.

Les autres parents ne sont pas autorisés à entrer dans l'enceinte de l'école sur le temps scolaire.



## Garderie et cantine

Les horaires de garderie sont adaptés pour permettre de prendre en compte les besoins en personnel liés à la crise actuelle.

Horaires de la garderie : A partir de 7h30 et jusqu'à 18h30.

Les parents devront déposer ou venir chercher leurs enfants à l'entrée de l'espace garderie habituel. Ils sont donc autorisés à entrer dans l'enceinte de l'école mais devront porter un masque et utiliser le gel hydroalcoolique mis à leur disposition.

Le restaurant scolaire est ouvert. Les élèves demeurent par classe sur le temps du midi. Un agent en en charge de chacune d'entre elles.

Les enfants ont la possibilité de rentrer manger à la maison, comme habituellement. Ils sortent alors à 12h puis reviennent entre 13h50 et 14h par le portail correspondant à leur classe.



---

## Aménagements divers

Le nouveau protocole sanitaire allège les règles mises en place. Des aménagements sont malgré tout présents.

- **Hygiène**

Le nettoyage et la désinfection des locaux ont lieu une fois par jour. L'aération des locaux demeure fréquente.

Le lavage des mains est régulier : en arrivant en classe, après le passage aux toilettes et avant le repas. Une solution hydro-alcoolique est utilisée par les élèves d'élémentaire lorsque l'utilisation de savon n'est pas possible.

- **Récréations**

Lors des récréations, les élèves d'élémentaire sont répartis par zone, suivant leur niveau scolaire et non leur classe. Ceci permet aux élèves scolarisés en classe double niveaux de retrouver leurs camarades. Les jeux de cour sont de nouveau autorisés.

Les récréations en maternelle regroupent deux classes au même moment sur la cour. Les élèves peuvent circuler librement et utiliser les structures de jeux.

- **Masque**

Le port du masque est interdit pour les élèves de maternelle.

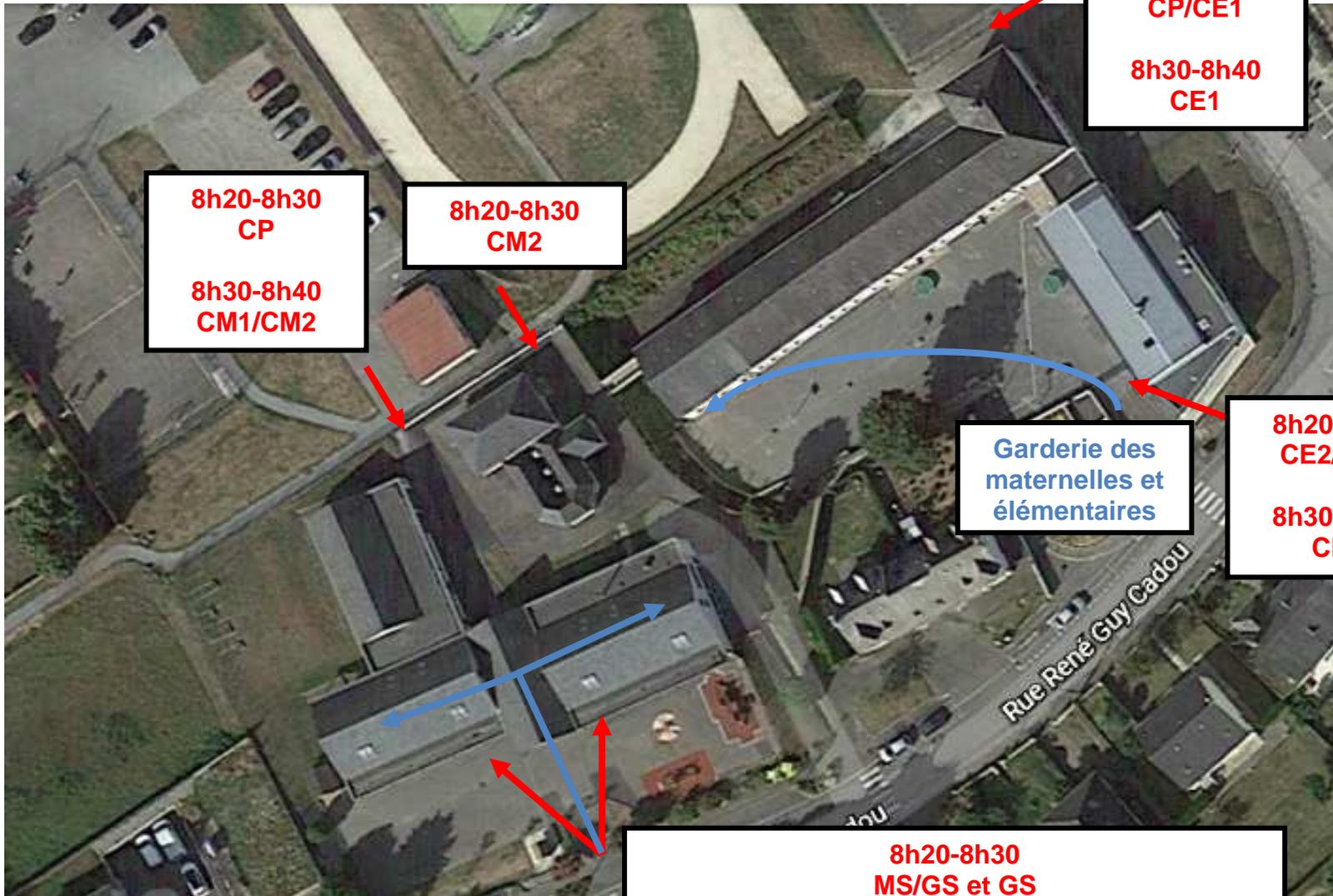
Le port du masque par les élèves d'élémentaire est toléré, à condition que les enfants sachent le mettre puis le porter sans le toucher. Les masques sont fournis par les parents à raison de deux par jour.

Le port du masque par les enseignants est obligatoire même lorsque la distanciation d'un mètre peut être appliquée.

- ***En cas de survenue de symptômes au sein de l'école :***

- 1) L'enfant est isolé du groupe et demeure sous surveillance
- 2) Les parents sont prévenus et viennent récupérer l'enfant
- 3) Les parents consultent un médecin traitant
- 4) Un retour en classe a lieu sur avis écrit du médecin OU les cas contacts sont identifiés et isolés

# Entrées à l'école



**8h20-8h30**  
**MS/GS et GS**  
**Dépôt des enfants à la porte de classe extérieure**

**8h30-8h40**  
**TPS/PS et PS/MS**  
**Dépôt des enfants à la porte de classe intérieure**

# Sorties de l'école

